Commune de Dully

Dully, le 03 novembre 2025

Préavis municipal N° 06 du 2 décembre 2025

Demande d'un crédit de CHF 244'000.- TTC pour la rénovation, le réaménagement et l'équipement de l'aire de jeux existante au nord-ouest du Centre communal (CCD)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'avantage de vous soumettre, pour approbation, une demande de crédit de CHF 244'000.- TTC pour la rénovation, le réaménagement et l'équipement de l'aire de jeux existante au sud du Centre communal (CCD).

CONTEXTE

Le secteur de l'aire de jeux extérieure située au nord-ouest de la salle de gym, aménagée avec un terrain de basket et un bac à sable pour le saut en longueur, a été réalisé dans le cadre du chantier du centre communal de Dully en 1988. Cette surface ouverte, régulièrement utilisée, est à disposition du public et des écoles.

Aujourd'hui, 37 ans après ces travaux, les infrastructures sont usées et nécessitent des travaux de rénovation importants, qui font l'objet du présent préavis.

SITUATION ACTUELLE

Revêtement de sol
Cette surface de jeux de 455 m2 est composée d'un revêtement de sol souple en caoutchouc synthétique type EPDM (Ethylene Propylene Diene Monomer), de couleur rouge, posé sur une sous-couche et d'un revêtement bitumineux drainant. Depuis sa pose, il y a 37 ans, ce revêtement n'a jamais été changé et présente aujourd'hui des traces d'usures importantes, des irrégularités et des décollements à plusieurs endroits. Pour permettre une utilisation de la surface de façon adéquate et sécuritaire ce revêtement et sa sous-construction (surface de support) doivent aujourd'hui être remplacés.

Surface en pente
La surface de jeux est construite avec une pente relativement importante sur sa largeur (différence de niveau de 40 cm), ce qui rend l'espace de jeux inconfortable pour une utilisation en lien avec son activité sportive (basket ou volley-ball). Même si une certaine pente doit être maintenue pour éviter une stagnation de l'eau, celle existante est trop importante. L'objectif serait de profiter des travaux de rénovation du terrain pour remettre cette surface à niveau.

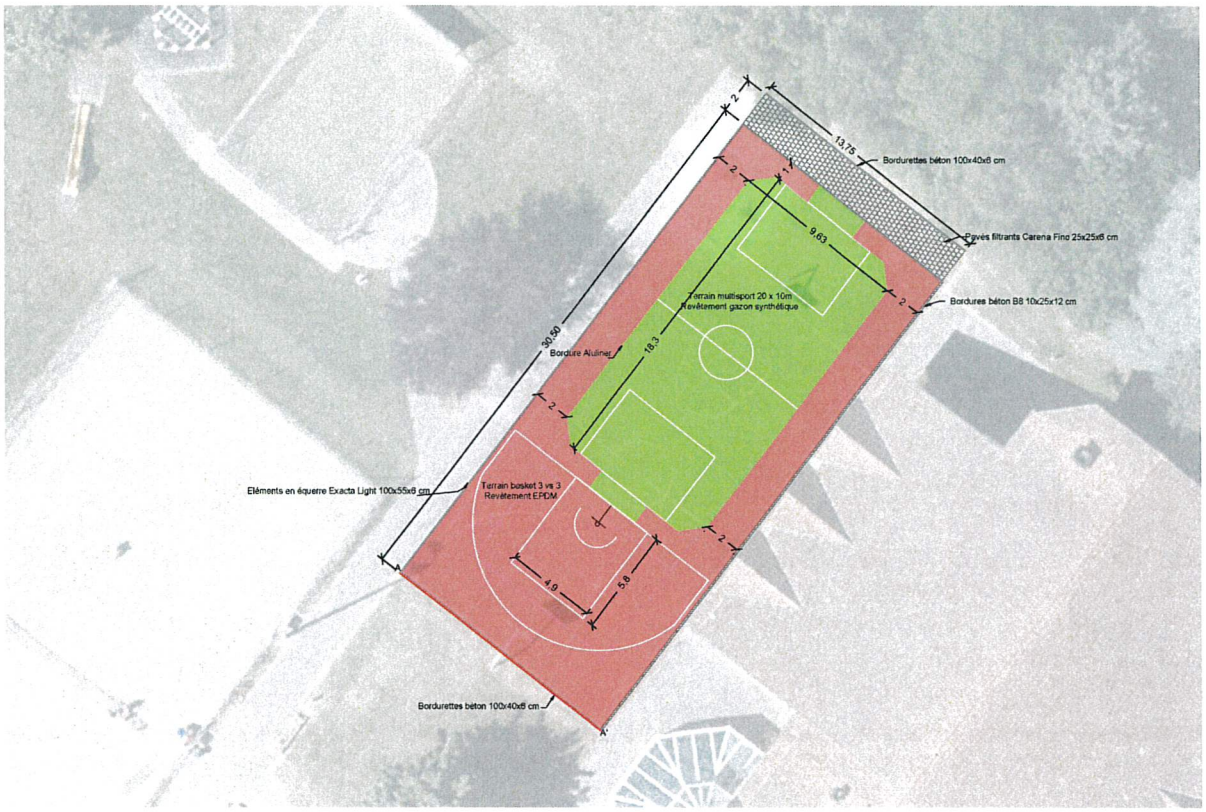
Bac à sable

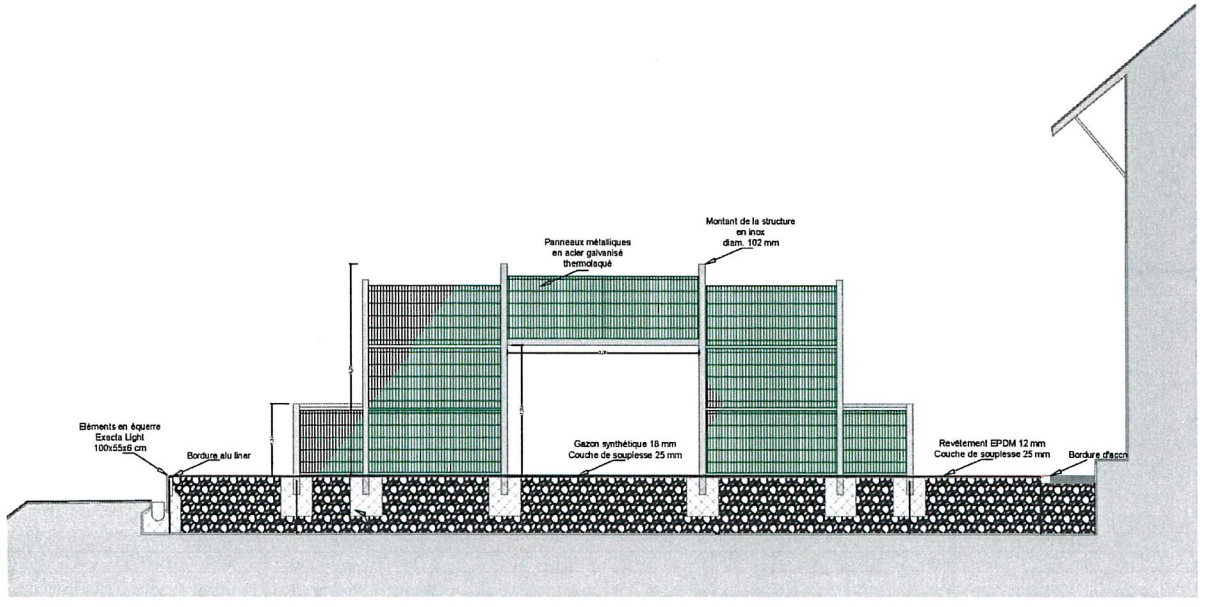
La surface est également équipée d'un bac à sable d'une dimension de 8 x 4 m pour la réception du saut en longueur. Cette activité n'est pas pratiquée et la surface n'est donc pas utilisée. Le sable en place, qui n'est pas entretenu, est devenu très compact et inutilisable pour son affectation d'origine. La rénovation prévoit la suppression de cette activité qui sera affectée à la nouvelle surface de jeux.

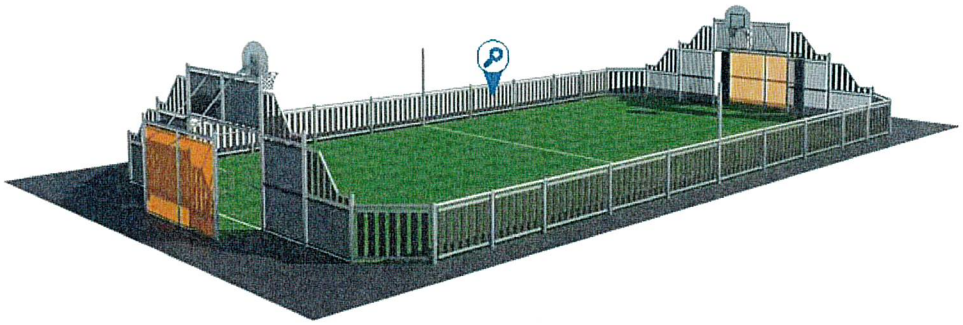
PROPOSITION

La proposition de rénovation de cette infrastructure comprend le démontage des installations existantes, la mise à niveau de la surface de jeux, le remplacement du revêtement de sol existant et la mise en place d'une nouvelle infrastructure sportive.

Le nouvel aménagement comprendrait sur la partie nord-est une enceinte multisports (type mini-stadium) avec un revêtement en gazon synthétique permettant différentes activés telles que le football, le volley-ball, le hockey, etc.) et côté sud-ouest l'aménagement d'une aire de jeux pour du basket 3 x 3 avec un revêtement en sol souple.







Les travaux envisagés comprennent :

- Le démontage du revêtement et des infrastructures sportives existantes
- Le dégrapage de l'enrobé (sous-construction) et le démontage du bac à sable
- Le remblayage et réglage pour mise à niveau de la surface de jeux
- Les fondations nécessaires pour les infrastructures et la mise en place de bordures en béton pour délimiter les surfaces
- La mise en place d'un drainage de surface et son raccordement au réseau existant
- La fourniture et pose d'une couche de support comprenant un revêtement bitumineux drainant (sous-construction) et d'une sous couche amortissante
- L'aménagement de la surface de jeux avec une partie en gazon synthétique et une partie en sol souple en fonction des activités sportives prévues
- La mise en place d'une superstructure sportive comprenant une enceinte multisports (type mini-stadium) et l'aménagement d'une aire de jeux pour du basket
- Le dévoiement et le remplacement des installations techniques existantes (alimentation eau arrosage + électricité).

Coûts

Les coûts du projet se décomposent de la manière suivante :

Installation de chantier	CHF	11'100.-
Travaux de démolition	CHF	12'500.-
Eléments en béton (bordures et fondations)	CHF	41'300.-
Nivellement du terrain, profilage et couche de support	CHF	33'100.-
Revêtements sous-couche, sol souple et gazon synthétique	CHF	51'300.-
Structure multisports	CHF	64'700.-
Dévoiements des installations techniques existantes	CHF	10'000.-
Divers et imprévus (env. 10%)	CHF	20'000.-
Total TTC	**CHF**	**244'000.-**

Subventions et participations financières

Une demande de subvention sera adressée au Fonds du Sport Vaudois. Selon les informations reçues, les subventions peuvent s'élever jusqu'à 30% de l'infrastructure sportive installée soit un montant estimé à environ CHF 20'000.- TTC.

Amortissement

Le montant utilisé sera amorti sur une période de 10 ans selon les règles de MCH2 pour les infrastructures sportives. La charge d'amortissement sera de CHF 24'400.- pour une année complète.

La Municipalité propose d'amortir le coût de l'investissement de CHF 244'000.- par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif dans le compte « Préfinancement infrastructure sportive » (compte 2930.01), via le compte 34101.3300.00 « Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA » de la section 34101 « Sports».

PLANNING

Mars 2026 : début des travaux
Juin 2026 : inauguration

DÉCISION DU CONSEIL GÉNÉRAL

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général,

- vu le préavis municipal n° 06 du 2 décembre 2025, demande de crédit de CHF 244'000.- TTC pour la rénovation, le réaménagement et l'équipement de l'aire de jeux existante au nord-ouest du centre communale (CCD)
- entendu le rapport de la Commission de construction,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

décide,

- **d'accorder un crédit de CHF 244'000.- TTC pour la rénovation, le réaménagement et l'équipement de l'aire de jeux existante au nord-ouest du centre communal (CCD),**
- **de financer ce montant par le flux de trésorerie communale et/ou selon l'évolution des finances communales par un emprunt.**

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 novembre 2025, pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE DULLY

Le Syndic : La Secrétaire :

F. Mani V. Breda